

P. ZEIMET  
Représentant Commercial.-  
Usumbura

N° 4276 / 1-34 / T.F./O.P.220.-  
COPIE à Monsieur l'Administrateur Terri-  
torial à KIBUNGU, pour examen et vérifi-  
cation avec prière de me donner les élé-  
ments de la réponse à faire.-

Usumbura, le AOUT 1946

Pour le Gouverneur du R.U. a.i.,  
Le Conservateur des Titres Fonciers,  
M. DAUGE,

41417.F.



Usumbura, le 7 août 1946.

Monsieur le Gouverneur  
du Ruanda Urundi.  
Usumbura .

Lettre 2697/II5I/TF.OP.220.  
Terrain Nteze.

Monsieur le Gouverneur,

Faisant suite a votre lettre sous rubrique, j'ai l'hon-  
neur de vous informer qu'il a du se produire une erreur dans  
la constatation de la mise en valeur de la parcelle de Nteze.

Il existe sur ce terrain outre les constructions et anne-  
xes soit environ 230 m2.- 4 Ha.1/2 d'alcurite, 2 Ha. d'arbres  
fruitiers, 1 Ha. potager. En outre de la route principale à la  
concession soit sur une longueur d'environ 4 KLM. la route in-  
termédiaire d'accès est bordée d'arbres soit environ pendant  
600 mètres a l'intérieur du terrain.

Il existe également du petit betail soit environ 50 ca-  
nards et 15 moutons.

Il semble impossible d'augmenter la superficie de cultur  
vu l'état même du terrain, ayant cédé quelques petites parcelle  
a quelques travailleurs pour plantation de vivres indigènes.

Je vous saurais gré Monsieur le Gouverneur de bien voulo  
faire revoir cette question et vous prie d'agréer l'assurance  
de ma considération très distinguée.

sé/: ZEIMET.

Ruhengeri



11053